



<i>Vice-Président</i>	Dr J. BIRGE	<i>Président</i>	Pr C. RABAUD	<i>Vice-Président</i>	Pr C. STRADY
<i>Trésorier</i>	Dr S. FOUGNOT	<i>Vice-Président</i>	Dr N. LEFEBVRE	<i>Membre du bureau</i>	Dr O. BAJOLET
<i>Membre de bureau</i>	Pr J.-M. BOIVIN	<i>Secrétaire</i>	Dr B. DEMORE	<i>Membre de bureau</i>	Dr J. MOOTIEN
<i>Membre de bureau</i>	Dr G. RONDELLOT	<i>Membre de bureau</i>	Dr J. GRAVOULET	<i>Coordonnateur</i>	Dr C. VALLANCE
		<i>Coordonnateur</i>	Dr F. GOEHRINGER		

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale Constitutive
de l'Association du Centre de Conseil en Antibiothérapie du Grand Est,
Réseau AntibioEst
du 11 Avril 2018**

L'Assemblée Générale constitutive de l'Association du Centre de Conseil en Antibiothérapie du Grand Est, Réseau AntibioEst a réuni environ 30 personnes. 55 étaient excusées.

L'Assemblée Générale de l'Association du Centre de Conseil en Antibiothérapie du Grand Est, Réseau AntibioEst est ouverte le 11 avril 2018 à 17h00 par M. le Pr Christian RABAUD. Il remercie de leur présence les personnes venues à cette réunion. Puis il en rappelle l'ordre du jour.

Discussion et Validation des nouveaux statuts

Les statuts, la convention et la charte ont pu être discuté et les statuts ont été amendés sur quelques points :

- Remplacer 'établissement de soins' par 'établissements de santé'
- Augmenter le nombre de postes du Collège 2 à 10
- Diminuer le nombre de postes du Collège 1 à 3.
- Augmenter le nombre de membres du Bureau à 12
- Augmenter le nombre de vice-présidents à 3.

Personne ne s'est opposée ni ne s'est abstenu à ces modifications.
Les nouveaux textes sont joints.

Création de l'Association du Centre de Conseil en antibiothérapie du Grand Est, Réseau AntibioEst

L'ASSOCIATION du CENTRE de CONSEIL en ANTIBIOTHERAPIE du GRAND EST (RESEAU AntibioEst) est créée.

En Lorraine, le réseau AntibioEst dispose déjà de deux coordonnateurs à mi-temps chacun, Monsieur le Docteur François GOEHRINGER et Madame le Docteur Camille VALLANCE

Il dispose aussi d'une secrétaire, Madame Christine BARTHELEMY, aujourd'hui à 40% et qui passera - avec ces nouvelles missions - à 80%.

Mme le Docteur BOUSQUET Chantal se porte candidate au poste de coordonnateur médical alsacien.

Un candidat pour la Champagne-Ardenne est aussi pressenti.

Election des membres du Conseil d'Administration et du Bureau de cette nouvelle association

Lors de cette assemblée ont été constitués les différents collèges constituant le conseil d'administration de l'association du Centre de Conseil en Antibiothérapie du Grand Est : Réseau AntibioEst. Les représentants de chaque collège ont été élus par les membres issus des mêmes collèges conformément à la constitution. Ont été élus :

Collège 1 : Représentant des établissements de santé et d'hébergement publics ou privés (3 sièges) : Madame CAILLIER Isabelle.

Collège 2 : Médecins prescripteurs, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, hygiénistes et épidémiologistes exerçant en établissements de santé publics ou privés (10 sièges) : Mesdames et Messieurs BAUCHAT Nathalie, BOUR-KLEIN Sylvie, GUILLET Julie, HANSMANN Yves, LEFEBVRE Nicolas, MAY Thierry, MOOTIEN Joy, PECENY Jana, RABAUD Christian, STRADY Christophe.

Collège 3 : Pharmaciens exerçant en établissements de santé (6 sièges) : Mesdames et Messieurs ARGOULLON Ludovic, DEMORE Béatrice, GINDRE Isabelle, JEANNOEL Cyrille, RONDELOT Grégory, et TALANSIER Jean-Louis.

Collège 4 : Biologistes exerçant en établissements de santé (5 sièges) : Mesdames et Messieurs AÏSSA Nejla, BAJOLET Odile, FABBRO Christèle, SIMON Loïc et VERNET GARNIER Véronique.

Collège 5 : Médecins omnipraticiens exerçant hors établissement de soins (8 sièges) : Mesdames et Messieurs BIRGE Jacques, BOIVIN Jean-Marc et ETIENNE Yves.

Collège 6 : Médecins spécialistes, chirurgiens-dentistes exerçant hors établissement de soins (4 sièges) : aucun candidat.

Collège 7 : Pharmaciens, biologistes ou hygiénistes exerçant hors établissement de soins (4 sièges) : Mesdames et Messieurs DUDA Alain, FOUGNOT Sébastien, GRAVOULET Julien et KRAFFT Elisabeth.

Collège 8 : Usagers (2 sièges) : Messieurs FERNANDES Daniel, WANG Régis.

La composition du CA est validée. Personne ne s'y est opposée ni ne s'est abstenu.

Des postes restent vacants et de nouvelles candidatures restent les bienvenues.

Le montant et les modalités de cotisation individuelle ont été actés. Le montant de l'adhésion individuelle est fixé à 15 euros.

A l'issue de ces élections a été constitué le Bureau dont les membres élus par le Conseil d'Administration sont : Mesdames et Messieurs BAJOLET, BIRGE (Vice-président), BOIVIN, DEMORE (Secrétaire), FOUGNOT (Trésorier), GRAVOULET, LEFEBVRE (Vice-président), MAY, MOOTIEN, RABAUD (Président), RONDELLOT et STRADY (Vice-président).

Personne ne s'est opposée à cette liste ni ne s'est abstenu.

Une réunion du Bureau est à programmer rapidement, en mai ou juin.

Les membres du CA ont été invités à voter pour le logo du nouveau CCA (cf. entête du courrier).

A Nancy le 12 Avril 2018

Pr Christian RABAUD

Président